

Ministre de la Santé, des Solidarités et des familles
14, avenue Duquesne
75350 Paris

Paris, le 09 Septembre 2025

LRAR n° 2C 179 380 4735 9
Référence : FF/GP-108-2025

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Madame, Monsieur le Ministre,

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** dépose par le présent courrier un préavis de grève couvrant la journée du **jeudi 18 septembre 2025**, de 0h00 à 24h00, ainsi que les nuits encadrant cette journée pour les personnels travaillant en continu.

Ce préavis concerne l'ensemble des salariés et agents relevant de nos champs de compétence :

- Fonction publique hospitalière, établissements de santé, sociaux et médico-sociaux publics ;
- Secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif ou lucratif ;
- Structures associatives et établissements relevant du Code de l'action sociale et des familles ;
- Établissement Français du Sang, Institut Curie, Croix-Rouge Française, Fondation des Apprentis d'Auteuil, Association nationale pour la Formation permanente du personnel hospitalier ;
- Cabinet Médicaux, Cabinets Dentaires, Pharmacies d'officine, Laboratoires d'analyses médicales, Laboratoires de prothésistes dentaires, Centres Socioculturels ;
- Branche de l'aide à domicile, entreprises de services à la personne, Salariés du particulier employeurs,
- ...

Fidèle à son histoire et à ses valeurs, la **Fédération CFTC Santé Sociaux** agit avec le souci constant de conjuguer **justice sociale** et **qualité du service rendu aux usagers**. Notre mobilisation du 18 septembre s'inscrit dans cette logique constructive et responsable.

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** exige :

- **Une revalorisation salariale immédiate pour l'ensemble des personnels** de nos secteurs d'activités, publics comme privés, afin de répondre à la perte de pouvoir d'achat aggravée par l'inflation.
- **La lutte contre la précarité** et la revalorisation des plus bas salaires du personnel de nos établissements.
- **Un plan massif de recrutements** et une amélioration des conditions de travail, afin de garantir la sécurité et la qualité des soins et de l'accompagnement.
- **La reconnaissance pleine et entière des qualifications et des compétences** de toutes les filières (soignantes, médico-techniques, éducatives, sociales et administratives).

- **L'égalité d'accès aux soins**, la garantie de la prise en charge et l'accueil inconditionnel de tous les publics.
- **La dénonciation de la dégradation continue des moyens humains et financiers** alloués aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, qui met en péril la continuité du service public et des missions d'intérêt général.
- **La régulation de la financiarisation et de la marchandisation du secteur**, notamment à travers la tarification à l'acte dans le sanitaire et la réforme SERAFIN-PH dans le secteur du handicap.
- **L'évaluation et la réorientation des exonérations de cotisations sociales**, afin qu'elles soient réellement efficaces pour l'emploi, l'investissement dans les établissements et la juste rémunération des collaborateurs, plutôt que de nourrir des effets d'aubaine.
- **Le respect du droit de grève sans assignation abusive**, afin de garantir l'effectivité de ce droit constitutionnel.
- **La défense de la Sécurité Sociale de 1945** et des principes fondateurs de solidarité et d'universalité qui l'animent.
- **Une protection sociale de haut niveau** et l'abandon définitif de la retraite à 64 ans.

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** rappelle que ce préavis s'inscrit dans une logique de **responsabilité et de proposition**. Il s'agit d'alerter sur une situation devenue intenable, mais aussi de porter des solutions claires, réalistes et compatibles avec nos valeurs humanistes.

Nous refusons que la santé, le social et le médico-social deviennent des variables d'ajustement budgétaires. Derrière chaque poste supprimé, chaque absence non remplacée, ce sont des **patients, des enfants, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des familles** qui voient leurs droits fondamentaux fragilisés.

Notre syndicalisme demeure **apolitique, humaniste et centré sur la dignité des personnes**. La mobilisation du 18 septembre est une étape nécessaire pour redonner aux professionnels les moyens d'exercer leur mission avec sens, reconnaissance et dignité.

Ce préavis couvre l'ensemble des initiatives de grève locales et régionales qui seront organisées dans le cadre de cette mobilisation nationale.

Dans l'attente, nous vous demandons de prévenir les chefs d'établissements visés par la réglementation précitée afin de les rendre au respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière des dispositions du Code du travail.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre considération distinguée.

Le Président Fédéral



QUI SOMMES NOUS ?

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** regroupe l'ensemble des **Syndicats CFTC publics et privés des secteurs de la santé, du social, du médico-social et de l'aide aux familles**. Forte de sa longue histoire (1935) et de son engagement constant, elle défend notamment les droits des professionnels de la fonction publique hospitalière, des établissements de santé privés, du secteur médico-social, des travailleurs sociaux, ainsi que des salariés du particulier employeur.

Reconnue pour son expertise et sa proximité avec les réalités de terrain, la **Fédération CFTC Santé Sociaux milite pour des conditions de travail dignes, la sécurité au travail et la valorisation des métiers essentiels**. Fidèle aux valeurs de la **CFTC**, elle agit en faveur de la **qualité de vie au travail** et en faveur de la **solidarité**. Nous nous battons pour la **justice sociale** et pour le **respect de la dignité de tous** et qui nous permet de défendre les intérêts de nos adhérents.